

Commissariat aux Comptes
Assemblée Générale
Lettre d'affirmation adressée au commissaire aux comptes
ou

(cf modèles documents Revisaudit)

Association xxxxxxxx
xxxxxxxxxxxxxxxxxx
xxxxxxxxxx

Cabinet xxxx
A l'attention de xxx

A ROUEN, le 3/06/2013¹

Monsieur le Commissaire aux comptes,

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels de l'association afférents à l'exercice clos le 31/12/2012. Ces comptes font apparaître à cette date des fonds propres de euros, y compris un excédent / déficit ² de euros.

En tant que responsable(s) de l'établissement des comptes et de la conception et de la mise en œuvre du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission.

Risque de fraude et dispositif de contrôle interne

1. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre dans l'association. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les comptes puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance³:

¹ NEP 580 § 10. La lettre d'affirmation est émise à une date la plus rapprochée possible de la date de signature du rapport du commissaire aux comptes et ne peut être postérieure à cette dernière

² Choisir la formulation adéquate

³ Le cas échéant, remplacer par "Nous vous avons signalé" et adapter la rédaction des alinéas en conséquence

- a. de fraudes avérées ou suspectées impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes et qui seraient susceptibles d'entraîner des anomalies significatives dans les comptes ;
- b. d'allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les comptes.

2. **[Le cas échéant : Anomalies relevées lors de l'audit et non corrigées]⁴**

Evénements post-clôture

3. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion.
4. Nous vous avons communiqué nos plans d'actions définis pour l'avenir de l'association; ces plans d'actions reflètent les intentions de la Direction ; nous n'avons connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de compromettre ces plans⁵.

Hypothèses de la direction utilisées pour que les comptes reflètent bien toutes les décisions de la direction

5. Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables sont raisonnables et reflètent correctement les intentions de la direction et la capacité de l'association, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.

Correcte application des lois et règlements

6. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires.

Informations sur les parties liées

⁴ *[Dans le cas où il existe des anomalies relevées lors de l'audit et non corrigées, insérer le paragraphe suivant]* : Nous avons pris connaissance de l'état, joint en annexe, des anomalies relevées lors de l'audit et non corrigées. Nous nous sommes mis d'accord sur leur caractère non significatif sur les comptes pris dans leur ensemble. Cet état n'appelle pas de remarque de notre part.

Ou bien [en cas de désaccord du représentant légal] :

Nous ne sommes pas d'accord avec l'état, joint en annexe, des anomalies relevées lors de l'audit et non corrigées, car *(préciser les raisons de désaccord)* :

⁵ *Paragraphe obligatoire dans le cas où des faits ou des événements susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation ont été identifiés : NEP 570 « Continuité d'exploitation »*

7. Nous avons fourni dans l'annexe des comptes, au mieux de notre connaissance, l'information sur les parties liées requise par le référentiel comptable.

Le Président -/--Le Directeur
Association

**ANNEXE A LA LETTRE D’AFFIRMATION
RELATIVE A L’EXERCICE CLOS LE 31/12/xxxx**

L’incidence de ces anomalies non corrigées a été considérée comme non significative.

A – Etat des anomalies relevées et non corrigées ayant un impact sur le résultat de l’exercice clos le 31/12/xxxx

DESCRIPTION DES ANOMALIES	IMPACT SUR LE RESULTAT DE L’EXERCICE
-	
-	
-	
Effet sur le compte de résultat avant impôts	- €
Effet d’impôts	
Effet après impôts	

B – Liste des autres anomalies relevées et non corrigées portant sur la présentation des comptes annuels ou de l’annexe (le cas échéant)

- Lister les anomalies relevées

DESCRIPTION DES ANOMALIES	IMPACT SUR LA PRESENTATION DES COMPTES
-	
-	
-	
Effet sur la présentation des comptes	- €